

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.
Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERIONS ET AVIS
Prix par ligne d'impression, 50 cents.

avis aux abonnés.

Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 444.

LUNDI ET MARDI.

5 ET 6 SEPTEMBRE 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 4 septembre.

— Voici encore quelques nouveaux détails que nous trouvons dans le *Commercial advertiser* de New-York sur la découverte des diamans de S. A. R. et I. la princesse d'Orange :

« Il paraît qu'un français qui était arrivé avec Carrara en Amérique, avait révélé l'endroit où il était et qu'il avait aidé Carrara ou Polar, ou tout autre nom qu'il prenait, à transporter ces bijoux de Bruxelles en France. Il fit connaître la maison où les diamans furent saisis, à M. Seely, avocat du consulat hollandais, probablement dans le dessein d'obtenir la récompense offerte. Une communication semblable fut, peu après, faite à M. Swartwout, receveur des douanes, le Français s'imaginant peut-être que, s'il dénonçait une fraude commise contre les droits de douane, il aurait droit à la moitié de la propriété saisie. Quels que fussent ses motifs, il paraît qu'il n'inspirait pas de soupçon à Carrara, dont il épiait tous les mouvemens qu'il révélait à M. Seely. Celui-ci, par suite de ces renseignemens, passa samedi matin la rivière à Brooklyn, et se rendit au jardin militaire, l'Italien devant se trouver dans la maison du gardien.

« On fit les plus minutieuses perquisitions, tant dans cette maison que dans la maison attenante, sans trouver l'individu qu'on cherchait. On apprit depuis que le prisonnier était effectivement dans la maison, mais qu'il sauta d'une fenêtre sur le toit d'un bâtiment voisin, d'où il grimpa sur un grand arbre, dont le feuillage épais le cacha à tous les yeux. Le soir, M. Seely retourna sur les lieux où, après en être convenu, il eut une entrevue avec le Français, qui conduisit la police à un endroit où bientôt on vit arriver Carrara se dirigeant vers les bords de la rivière, dans l'espoir d'y trouver un bateau. Quand il aperçut le perfide Français, il se mit à fuir. On sait le reste. »

Le *Standard*, autre journal de New-York, contient le paragraphe suivant : « Cet Italien est tanneur de profession, fort ignorant, mais d'un caractère déterminé. Il faut qu'il ait eu des complices, ou que ceux qui ont volé les bijoux les lui aient confiés. Il n'y a pas de doute que d'autres beaucoup plus précieuses que ceux qu'on a déjà recouverts ne soient encore trouvés. Cette découverte ne peut manquer de causer bien de la satisfaction au roi des Pays-Bas et au prince d'Orange, car ces diamans étaient le présent de noce que l'empereur de Russie avait fait à la princesse lors de son mariage avec le prince d'Orange. On dit, mais nous ne savons sur quel fondement, qu'en cherchant dans le logement de Carrara, en cette ville, on a trouvé à-peu-près 85,000 dollars. »

La police de New-York a fait publier, le 31 juillet, ce qui suit : « Les bijoux, diamans, perles, etc., dont la valeur supposée s'élève à plus de 100,000 dollars, et qui ont été saisis par la douane, il y a quelques jours, ont été réclamés par le ministre des Pays-Bas, comme faisant partie d'une grande partie de bijoux volés à la princesse d'Orange, il y a environ deux ans, et la personne qui les avait en sa possession a été arrêtée samedi au soir, à Brooklyn. Cette personne s'était enfuie de la ville; elle a été dans la nuit amenée à New-York, et déposée en prison par mandat du juge Hopson, pour être interrogée ultérieurement. Cet individu est arrivé ici de France à bord du navire le *François 1^{er}*. » (Lynx.)

— Par arrêté en date du 26 août 1831, M. le colonel Rodenbach, chargé des remontes de la cavalerie belge, a été nommé commandant de la place de Bruxelles, en remplacement de M. le colonel Anoul, commandant militaire du Brabant, qui en remplissait les fonctions *ad interim*.

— Nous apprenons que tous les intendans de l'armée viennent d'être démissionnés : sont nommés intendans près de chacune des trois divisions militaires MM. Heylighens, Willems et Beunen; à chaque division seront attachés deux sous-intendans. Les intendans démissionnés pourront faire valoir leurs droits à la demi-solde.

On parle de réformes dans le personnel du ministère de la guerre; nous espérons que pour cette fois elles atteindront les employés supérieurs, et qu'elles ne retomberont pas exclusivement sur les subalternes : cependant nous devons faire remarquer à M. de Bruckère, qu'il est assez étrange que, tandis qu'il a renvoyé impitoyablement des pauvres copistes sans doute pour des raisons d'économie, il a accordé des augmentations à d'autres employés qui n'ont rien fait pour leur pays pendant la révolution, et qui même sont revenus tout récemment de La Haye. On remarque pareillement avec peine que le plus grand nombre des démissions frappe sur les hommes de septembre, tandis qu'il y a dans les bureaux une foule d'employés qui ne sont rentrés dans le pays que bien long-temps après les quatre journées. Il nous semble que ceux à qui nous devons notre indépendance méritent bien quelques égards, et si l'on est obligé par économie à les renvoyer, on devrait au moins songer à les placer de préférence à ceux qui n'ont servi que nos

ennemis, et cependant ces derniers n'ont besoin que de se présenter pour être accueillis avec faveur.

— Un courrier du cabinet d'Autriche a passé hier à midi par cette ville. Il a porté des dépêches de Vienne à Paris et Londres, d'où il a été réexpédié, par le prince d'Esterhazy, avec des dépêches pour Francfort.

— Encore un courrier du cabinet anglais est arrivé hier soir, avec des dépêches de Londres, en cette ville, et est reparti ce matin à deux heures avec des dépêches pour La Haye.

— Lors de la bagarre de Louvain, il fut jugé nécessaire de transporter à Bruxelles la caisse de la garnison de cette ville; elle fut escortée par 12 hommes, qui, menacés en route par l'armée hollandaise, prirent la fuite. La caisse fut sauvée et transportée à Louvain par le courage et l'intrépidité du nommé Biegler, sergent du 2^e régiment de ligne. On espère que ce brave obtiendra la juste récompense de sa noble conduite.

— Les fortifications autour de l'écluse de mer d'Isabelle seront achevées cette semaine.

— Les Hollandais, loin d'abandonner les écluses du Capitalen-Dam, continuent à s'y fortifier et les tiennent fermées, de manière que les eaux salées étaient hier, à l'ancienne écluse de Sainte-Marguerite, un pied et demi plus haut que le niveau des eaux pluviales de l'intérieur, qui commencent à faire de grands dégâts à St-Laurent et dans les arrièrepolders.

— Il nous arrive à tout moment des déserteurs de Philippine.

— L'état sanitaire de nos troupes stationnées au nord des Flandres est toujours également alarmant. Tous les jours encore il arrive à Bruges deux à trois chariots de malades. A l'hôpital militaire, toutes les salles en sont remplies, jusqu'au grenier même, où, à défaut de bois de lit, on les a juchés d'un bout à l'autre sur des matelats, mais aussi commodément que possible. Déjà plusieurs transports de malades ont été faits à Courtrai et à Ypres. On apprête encore un nouveau local à Bruges pour servir d'hôpital.

La mortalité est grande : tous les jours les fièvres moissonnent nos braves soldats flamands, que le fer hollandais n'a pu atteindre. Ils se plaignent tous amèrement d'être victimes d'une maladie qu'avec moins d'incurie et de négligence on aurait pu prévenir, ou dont au moins on aurait pu diminuer l'intensité. Un transport journalier d'eau saine et une bonne provision de vinaigre suffiraient à cet effet. Il paraît que les Hollandais qui se trouvent de l'autre côté, à un demi-quart de lieue des nôtres, n'ont pas à se plaindre des fièvres.

(Journal des Flandres.)

— La ville de Hasselt a été témoin ces jours derniers d'une scène touchante.

M. Surlet de Chokier est venu prêter serment, le 30 du mois d'août, entre les mains de M. de Pitteurs, commissaire de district, en qualité de bourgmestre de la commune de Gingelom. On était étonné de voir celui qui fut le premier fonctionnaire du royaume, qui vient de refuser la première place au sénat de la Belgique, ne pas dédaigner de reprendre ses modestes fonctions de bourgmestre d'une commune qui ne compte pas cent habitations.

Notre digne régent a été accueilli avec le respect que commandent ses vertus et son noble caractère.

— On écrit d'Ostende, 3 septembre :

En général, le premier ban de la garde civique de notre province s'est bien conduit, il est prêt à recommencer : mais il faut qu'on les laisse pénétrer en Hollande, c'est le seul moyen d'empêcher et d'arrêter les incendies et les dévastations de nos habitations et de nos campagnes.

— Le navire hambourgeois *Hopende Zeeman*, capitaine Plath, venant de Hambourg, est entré dans ce port le 24 août dernier, et a livré les 8012 fusils composant son chargement. Ces fusils sont aussi mauvais que les 13000 arrivés dernièrement du même endroit. On assure cependant que le gouvernement a envoyé des contrôleurs d'armes sur les lieux, et que ces fusils coûtent 11 florins pris à Hambourg; ce qui revient, rendus ici, à 13 florins 50. Quel gaspillage!

Qu'avez-vous donc raconté dernièrement d'un convoi de matelots parti d'ici pour la Hollande? Il est vrai que le second du navire belge, *Vierge Marie*, capitaine Schutte, a fait sonner dans la ville, que tous les marins qui voulaient prendre un engagement pour naviguer vers les colonies, auraient 30 fl. de *hand-geld*, et 30 fl. de gages par mois; on l'a coffré et voilà tout.

La lettre suivante a été adressée à messieurs les rédacteurs de l'*Indépendant*.

Hasselt, le 2 septembre 1831.

Messieurs,

Je crois que vous jugerez digne d'être livré à la publicité, par la voie de votre estimable journal, un acte de bienveillance que je me

plais d'autant plus à vous signaler, qu'il doit contribuer à augmenter l'estime que s'est attirée partout l'armée française, par sa conduite au-dessus de tout éloge.

Le 22 du mois dernier, un soldat du 20^e léger, sortant de l'hôpital, où il avait été traité pour aliénation mentale, fut pris d'un nouvel accès, et tua d'un coup de fusil le nommé Daniel Jans, habitant de la commune de Zonhoven, à une lieue de Hasselt. Ce malheur plongea dans la misère la plus complète trois enfans de l'infortuné Jans. Bientôt des collectes furent faites, non-seulement dans le régiment auquel appartenait l'auteur de ce déplorable accident, mais encore dans le 8^e et le 33^e de ligne. Ces collectes produisirent les sommes suivantes :

Par les officiers du 8 ^e de ligne furent versés	fr. 238 96
Par les officiers du 20 ^e léger	357 05
Par les sous-officiers et soldats du même régiment	235 75
Par les officiers du 33 ^e de ligne	170 00

fr. 1,011 76

A cette somme vinrent s'ajouter deux dons particuliers, dont l'un de M. le général de brigade Husel, qui portèrent le total à fr. 1,142 68

Je n'ai pas besoin, messieurs, de dire combien un pareil acte honore les sentimens d'humanité de l'armée française. Il suffira, j'espère, de le rendre public pour le faire apprécier par tous nos concitoyens.

Quant à la conduite qu'ont tenue tous les Français pendant leur séjour à Hasselt, je ne ferai qu'une seule observation c'est que cinq mille hommes ont passé huit jours dans cette petite ville; ils y ont été réellement entassés. D'un autre côté; les vivres avaient été presque épuisés par la présence de l'armée ennemie, et pas une seule plainte ne s'est élevée, pas une seule rixe n'a eu lieu, pas un homme n'a été vu ivre dans la rue. Ce fait je puis l'attester pour l'avoir vu; l'admirable discipline qui régnait parmi ces belles troupes me donne la persuasion qu'il en a été de même partout ailleurs.

Agréez, s'il vous plaît, messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le secrétaire-général de la députation du conseil provincial du Limbourg.

O. C. van CAUBERGH.

NAMUR, 5 septembre.

Il existe, à la date du 25 novembre 1814, un arrêté porté par le roi Guillaume lorsqu'il n'était encore que prince souverain, et par lequel il s'attribue le droit d'accorder aux débiteurs malheureux un sursis d'une année. Cet arrêté monstrueux, attentatoire aux droits de la propriété, eût été déclaré inconstitutionnel si les tribunaux n'eussent pas considéré le prince souverain comme exerçant à cette époque la plénitude du pouvoir législatif. Comme le fameux arrêté du 20 avril sur la répression des crimes et délits en matière de sédition, son auteur ne considérait celui du 25 novembre que comme devant avoir une durée très-restreinte; ayant pris en considération, disait-il, l'état dans lequel se trouvent plusieurs débiteurs dans la Belgique par suite des événemens politiques qui ont eu lieu depuis vingt ans, et voulant provisoirement venir au secours de ceux dont le malheur sollicite des égards. Voilà sans doute un provisoire qui paraît avoir une bien grande analogie avec le définitif. Il semble qu'après les plaintes générales qu'a provoquées cette mesure, un des premiers devoirs du gouvernement de Léopold était tout au moins de ne plus se servir d'une disposition législative dont on a si étrangement abusé depuis seize ans; cependant des sursis viennent encore d'être accordés toujours en vertu de cet arrêté.

Cette manière d'agir nous semble désastreuse. Que l'on se figure en effet la position fâcheuse d'un créancier porteur d'un titre, d'un jugement même obtenu contre un débiteur souvent de mauvaise foi, comptant sur une rentrée de fonds pour remplir des obligations contractées, et arrêté tout à coup dans ses poursuites par une requête présentée aux fins d'obtenir un sursis! Et que l'on ne vienne pas dire que toutes les mesures sont prises pour paralyser la fraude et empêcher l'abus. La cour dont on demande le conseil ne donne qu'un avis, et tout dépend en définitive d'un seul homme, du ministre de la justice, que l'on peut sans doute, quelque intègre qu'il soit, supposer plus ou moins accessible à l'intrigue. Aussi quel scandaleux abus a-t-on fait de cet arrêté sous l'ancien gouvernement, lorsque monseigneur van Maanen était au ministère! Nous en appelons hardiment sur ce point à tous les commerçans du pays; il n'en est peut-être pas un seul qui ne puisse en fournir des preuves.

Cet arrêté subsistait comme un de ces nombreux griefs contre lesquels l'opposition réclamait depuis si long-temps. Comment se fait-il donc que, parmi tous les journaux, il ne se soit, à notre connaissance, trouvé que le *Messenger de Gand* pour élever des réclamations et solliciter le redressement d'un abus trop long-temps prolongé?

Nous n'ignorons pas que la situation des débiteurs mérite quelquefois des égards, et que la législation commerciale en matière de faillite exige d'importantes révisions; mais c'est d'une manière légale qu'il faut chercher à concilier les ménagemens que réclame l'humanité avec les droits des créanciers. Maintenant surtout que nous avons au ministère un homme d'un profond savoir et d'une probité reconnue, le moment paraît venu de faire cesser un état de choses qui a depuis son origine excité de nombreuses et justes réclamations.

A.

— L'*Avenir*, par un article que nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire, s'adresse à ses frères de France et de Belgique, pour les remercier d'avoir pris de nombreuses actions à leur haute et

religieuse entreprise. L'existence de ce journal est maintenant assurée, il accomplira ses vastes projets; pour nous, nous félicitons les actionnaires, d'avoir aussi heureusement placé leurs fonds, l'avenir leur en donnera de gros intérêts.

— M. le sous-lieutenant Lenoir nous écrit pour nous prier de publier le nom d'un officier qu'il accuse de l'avoir dénoncé; comme cette affaire est toute particulière, nous croyons ne pas devoir consentir à cette demande. Pour ce qui est de son affaire, nous regrettons avec lui qu'il ne puisse être libre qu'après les vacances, attendu que la haute cour ne s'occupera qu'alors de son affaire.

— Les élèves de l'école de Florennes viennent de nous envoyer, pour remettre à l'hôpital, une boîte de charpie dont la confection soignée prouve que ces jeunes personnes unissent l'amour du travail aux sentimens philanthropiques et patriotiques.

— On lit dans l'*Indépendant* :

Depuis le commencement de la révolution la malheureuse province du Limbourg est surchargée de logemens militaires, mais c'est la ville de Tongres qui s'en ressent particulièrement. Il s'y trouve en ce moment une partie du régiment français n^o 5, une partie du bataillon Guillaume du 11^e régiment, et environ 160 canonniers. A Hasselt, à Bilsen et dans d'autres endroits, où les charges n'ont pas été moindres, mais où l'on demande des troupes pour ne pas être exposé aux excursions des Hollandais, il n'y a pas un seul homme. La régence de Tongres ne sait où donner de la tête. Les bourgeois demandent des Belges, parce que les Belges leur rapportent 35 cents, tandis que les Français, qui reçoivent des vivres de campagne, ne rapportent rien; mais ces vivres de campagne sont d'une telle exiguité et d'une si mauvaise qualité que le bourgeois doit y suppléer. Pour obvier à cet inconvénient, on a songé à mettre des Français et des Belges ensemble; mais il en résulte un autre désagrément: des disputes commencent à surgir. La régence de Tongres paraît avoir réclamé, mais en vain; aussi dit-on que quelques membres vont donner leur démission.

— On lit dans le *Moniteur Belge* :

Les journaux ont été mal informés en annonçant que notre gouvernement avait donné mission pour contracter à Paris un emprunt: aucune démarche de cette nature n'a pu être faite avec l'assentiment du gouvernement.

— On lit dans le *Politique* :

La renonciation de M. Cécil nous fait espérer que bientôt on n'aura plus à reprocher aux électeurs de Hasselt l'oubli, sur la liste de leurs mandataires, du nom de M. Ch. de Brouckère.

Depuis quelques jours nous ne recevons plus l'*Emancipation*; mais nous venons de lire dans l'*Observateur du Hainaut* quelques mots, extraits de ce journal, qui nous ont fort étonnés.

« M. Lebeau, dit la feuille bruxelloise, était repoussé à Huy, son pays; il vient d'être nommé représentant à Bruxelles. »

Nous serions vraiment curieux d'apprendre comment il se fait que M. Lebeau, élu, par sa ville natale, au premier tour de scrutin, se trouve néanmoins repoussé par elle.

— On lit dans l'*Observateur du Hainaut*, journal qui se publie à Mons :

Nous apprenons de Tournay: « Dans la journée du 31 du mois dernier, un grand nombre d'ouvriers s'est transporté à l'hôtel de la Régence pour y demander du travail ou de l'argent. Pendant que l'administration, toujours prête à secourir les pauvres, promettait de prendre en considération les demandes de ces artisans, deux individus, qui malheureusement sont encore inconnus, placèrent une potence dans la rue de la Tête d'Or, près de la boucherie, et l'on entendait dire qu'à la faveur de la nuit on promènerait par toute la ville des mannequins que l'on brûlerait ensuite; mais, grâce au zèle de la police et à la stricte surveillance de la gendarmerie, toutes ces manœuvres ont été déjouées, et la ville n'a cessé de jouir de la plus parfaite tranquillité. »

— On lit dans l'*Echo de la Frontière* :

Valenciennes, le 3 septembre. — La garnison de Valenciennes va être bien augmentée par les régimens venant de la Belgique, et par conséquent le service de la garde nationale sera adouci. Hier vendredi, nous avons vu arriver l'état-major et le 1^{er} bataillon du 11^e léger, dont deux bataillons avaient été laissés à Condé. Ce régiment vient des frontières hollandaises; il était parti de Calais au commencement du mois d'août, et, en arrivant à Diest, pas un homme ne manquait à l'appel. Après une marche forcée, aucun des jeunes conscrits n'était resté en arrière d'une lieue. Ce fait démontre assez l'esprit de la nouvelle armée.

Le même jour les 3 bataillons du 22^e de ligne, venant également de la Belgique, sont arrivés à Valenciennes, pour y tenir garnison. Ce régiment devra fournir quatre compagnies pour Bouchain; elles s'y rendront aujourd'hui. Le dépôt du 25^e de ligne reste à Valenciennes, mais le 4^e bataillon de ce régiment se rend à Bergues, d'où l'on détachera cinq compagnies pour Dunkerque. Les troupes venant de l'armée sont de la plus belle tenue et de l'aspect le plus militaire. Le général Henrion marchait à leur tête.

EXTERIEUR.

HOLLANDE. — *La Haye, 31 août.*

Le gouvernement a reçu des nouvelles de Batavia jusqu'au 4 mai, et de Surinam jusqu'au 4 juillet de cette année. Les possessions des Indes orientales et occidentales jouissaient alors de la plus grande tranquillité; l'esprit de la population de toutes les classes ne laissait rien

à désirer, et à Java l'accord le plus parfait existait entre les militaires hollandais et belges. D'après les lettres du gouverneur-général van den Bosch, il résulte que le chirurgien-major van der Kerkhove, qui, comme nous l'avions dit, avait été appelé de Soerakarta à Batavia, pour avoir tenu des propos outrageans, ne s'était, après mûr examen, rendu coupable que d'inconséquence; de sorte qu'il avait repris son service près la garnison de Weltevreden. La conduite du propriétaire Louis avait été plus répréhensible; mais comme il était sur le point de retourner en Europe, on avait jugé inutile de prendre à son égard des mesures extraordinaires. Le sieur Van Dessel, cabaretier à Samarang, sera à la première occasion chassé de la colonie. (*Staats-Courant.*)

— On écrit de Bréda, 30 août :

La grande revue que S. M. a passée hier sur la bruyère de Wœnsel, s'est passée dans le meilleur ordre. Les troupes réunies à cet effet se composaient des 2^e et 3^e divisions, de la division de réserve, de la cavalerie et de l'artillerie légères; leur nombre pouvait s'élever de 30 à 34 mille hommes. S. M., accompagnée de toute la famille royale et suivie d'un brillant état-major, parut à onze heures sur la bruyère; elle s'est adressée de la manière la plus affable aux troupes de toutes armes, mais particulièrement aux chasseurs de Leide et autres corps de volontaires. Il serait difficile de décrire l'impression produite par les paroles de S. M. sur l'armée entière; l'élan était général et l'air retentissait des cris de joie.

La revue a duré jusqu'à trois heures; S. M. et son auguste famille se sont alors rendues à Eindhoven, où un déjeuner avait été préparé pour elles. Eindhoven était entièrement décoré de fleurs et de guirlandes. Les plus vives acclamations accueillirent les augustes personnages à leur entrée. Après le déjeuner, S. M. est repartie pour Tilbourg, d'où elle doit partir aujourd'hui pour aller inspecter la 1^{re} division sur la bruyère près Gilze. (*Journal de La Haye.*)

FRANCE. — Paris, 2 septembre.

DE LA SITUATION DES POLONAIS.

Tout ce que nous avons appris aujourd'hui sur la situation de Varsovie, c'est qu'au 20 août la capitale de la Pologne tenait encore, et que le quartier-général russe n'avait pas avancé depuis deux jours. Si la révolution sanglante dont a parlé hier la *Gazette d'Etat de Prusse*, et sur laquelle on n'a aucune autre nouvelle, a eu lieu réellement le 15 et le 16, il n'y aurait donc eu aucun changement, quant au-dehors, dans les quatre ou cinq jours suivans, ce qui ferait que les Russes n'en ont pu profiter. Nous trouvons dans le *Times* de Londres des doutes semblables à ceux que nous avons émis hier sur la véracité du nouvelliste prussien.

Plus nous réfléchissons sur ce récit, dit le *Times*, moins nous le trouvons probable. D'abord la diète polonaise et le gouvernement, qui jusqu'à présent ont exercé leur pouvoir sans obstacles, et qui se sont montrés toujours hostiles aux excès des jacobins, n'ont pu changer en aussi peu de temps leur politique et perdre leur influence. En second lieu le club patriotique auquel on attribue toutes les horreurs qui ont été commises a été dissous deux ou trois fois, et il est tombé dans le discrédit auprès de toutes les classes. Est-il vraisemblable que quelques centaines de jeunes étudiants, qui forment cette association, puissent casser le général en chef d'une armée de 50,000 hommes, et mettre à sa place un de leurs partisans? Un seul escadron de cavalerie aurait suffi pour dissiper ce club. Enfin on conçoit à peine que les membres d'un gouvernement aussi populaire que l'a été jusqu'à présent celui du prince Czartoryski puissent être tout à coup destitués pour faire place à deux hommes discrédités tels que Krukowiecki et Prondzinski.

Nous présumons que le peuple de Varsovie s'est aperçu de quelque trahison, ou a craint la capitulation de la capitale, et qu'il s'est fait alors une réaction qui a pu être accompagnée de quelques excès dirigés contre le parti russe.

Tout ce qu'on apprend des intentions du cabinet russe ne nous laisse guère l'espoir d'un arrangement à l'amiable. L'autocrate, traitant les Polonais comme ses serfs, parle, selon les journaux allemands et anglais, de la *générosité* qu'il veut exercer quand les rebelles se seront soumis; il veut bien promettre une amnistie avec des restrictions, et sur cette promesse Varsovie devra se rendre à discrétion.

Si ce langage hautain a été tenu réellement par Paskewitsch aux députés d'une nation qui n'a pas l'esprit servile, et qui croit avoir assez fait pour mériter d'être libre, on conçoit l'exaspération qui doit régner à Varsovie. Les excès seraient alors l'œuvre du désespoir et tomberaient à la charge de la Russie. Les autres gouvernemens devraient maintenant prendre aussi un ton décidé, et déclarer que la Pologne ne doit point une soumission illimitée à l'autocrate du Nord, et que le congrès de Vienne lui a assuré une constitution et une existence. (*Temps.*)

La société des *Amis du peuple*, qui persiste à vouloir faire parler d'elle, continue à imprimer une petite feuille hebdomadaire. Comme l'ordre a été donné de saisir ce journal à chacune des apparitions, on attendait hier au ministère de l'intérieur le dépôt de l'exemplaire exigé par la loi pour envoyer le commissaire saisissant; mais les sociétaires, qui s'en doutaient, ont imaginé une singulière ruse pour esquiver la saisie. Un certain nombre d'entre eux s'était échelonnés entre le ministère de l'intérieur et l'imprimerie où le pamphlet avait été tiré, et au moment même où le dépôt fut effectué, les vedettes, placées à quarante pas de distance, signalèrent tour-à-tour ce fait en élevant en l'air leurs chapeaux. La nouvelle parvint ainsi, en deux minutes, à l'imprimerie, et le commissaire, accouru en cabriolet, n'y arriva que cinq minutes après, et lorsque tous les exemplaires avaient délogé. Il

faudra donner un brevet d'invention aux *Amis du peuple* pour ce télégraphe d'un genre nouveau.

— Les lettres que nous recevons de Londres, du 29 août, nous font part des inquiétudes toujours croissantes que le peuple anglais a conçues sur le sort du bill. On croit généralement que la décision ne peut maintenant être attendue. Une preuve assez convaincante des craintes que le ministère Grey lui-même entretient sur le sort de son bill, c'est qu'il fait des préparatifs pour qu'on puisse faire opposer des forces imposantes aux troubles qui pourraient éclater si le bill est rejeté. Nous apprenons entre autres choses que le ministère s'occupe de lever 10,000 hommes de troupes qu'on répartira dans les environs de Londres. On parle aussi d'une levée considérable qui aurait lieu pour réprimer les troubles d'Irlande.

— La gazette de Milan du 25 août rapporte les détails d'un mouvement populaire qui a eu lieu le 23 à l'amphithéâtre. Le peuple, prenant pour prétexte le jeu des auteurs, s'est ameuté et s'est mis en révolte ouverte contre la force armée. En peu d'instans les Autrichiens se sont portés de tous les points de la ville sur les lieux du désordre. Les soldats ont d'abord tiré en l'air; mais voyant que les esprits ne se calmaient pas et que l'affaire prenait vraiment un caractère sérieux, la force armée a fini par faire feu sur les rassemblemens. Les décharges ont tué et blessé beaucoup de monde, et ce n'est pas sans peine qu'on est parvenu à rétablir l'ordre. A onze heures du soir les rues étaient encombrées de troupes. De nombreuses patrouilles ont circulé toute la nuit sur différens points de la ville.

— Les dépêches que M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, a reçues hier de très-bon matin de Vienne, par courrier extraordinaire, doivent être sans doute d'un haut intérêt puisqu'elles ont mis en mouvement tous les membres du corps diplomatique, dont quelques-uns, devant se rendre à la chasse dans la même journée, ont été obligés de proroger à un autre jour leur partie de plaisir. On prétend qu'il s'agit de la Pologne, et que ces dépêches portent la nouvelle que l'empereur de Russie a déclaré à l'ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg, que jamais il ne voudrait entrer en concession avec la Pologne, tant qu'elle ne se soumettrait pas, sans condition, à sa miséricorde. D'après les nouvelles désastreuses des excès commis par la populace polonaise dans les journées des 15 et 16 août, il n'est pas probable que l'empereur Nicolas se trouve plus disposé à entrer en négociation. On ne savait pas encore à Vienne, lors du départ du courrier porteur de ces dépêches, les événemens du 16.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

MM. les députés se sont réunis aujourd'hui dans leurs bureaux respectifs, et ont continué la discussion préparatoire du budget.

Ordre du jour du samedi, 3 septembre 1831.

A midi, séance publique.

Lecture d'une proposition de M. Roger sur la liberté individuelle.

Développement de la proposition de M. Blondeau.

Discussion de la proposition de M. Glais-Bizoin.

Rapport de la commission des pétitions.

Commission du budget.

3^e bureau : MM. Pavée de Vandœuvre, Harlé, père, Boissy-d'Anglas, Gravier.

4^e bureau : MM. Marschal, Baudet-Lafarge, Sapey, Coulman.

6^e bureau : MM. Pelet, Amilhan, Thiérs, Demeuvre.

7^e bureau : MM. Humann, Odier, B. Delessert, Prunelle.

9^e bureau : MM. J. Laffitte, Vatismenil, Cunin-Gridaine, de Mosbourg.

AUTRICHE. — Vienne, 22 août.

Le conseil aulique de guerre vient d'être informé que deux bataillons d'infanterie polonaise et quelques centaines de cavaliers étaient entrés sur le territoire de l'état libre de Cracovie, et qu'ils s'approchaient déjà des frontières de l'Autriche. Considérant que c'était principalement par suite de l'invasion du corps d'armée de Dwernicki, en Gallicie, que le choléra y a été transporté, et qu'une nouvelle tentative de la part des Polonais pour passer les frontières autrichiennes, pourrait facilement compromettre de nouveau l'état sanitaire des états héréditaires, le gouvernement a donné des ordres nécessaires pour empêcher tout individu quelconque d'entrer en Autriche, à moins qu'il ne se soit soumis à la quarantaine prescrite.

On assure qu'à chaque instant de nouveaux réfugiés arrivent de Varsovie à Cracovie, parmi lesquels se trouvent les personnes les plus distinguées.

Cette dernière ville offre l'aspect le plus triste, par la foule de malheureux de tout genre qui y cherchent un asile, tandis que la contagion y exerce ses ravages de la manière la plus cruelle.

— On prétend que le comte Paskewitsch proclamera de la part de l'empereur Nicolas une amnistie, de laquelle il n'y aurait qu'une trentaine d'individus d'exceptés. Ce serait un vrai bonheur pour notre commerce, ainsi que pour toutes les relations de voisinage, de voir un terme aux hostilités en Pologne, et nos fabricans et industriels, qui jadis ont fait des envois considérables en Pologne, attendent avec impatience le moment où il leur sera permis de renouveler leurs relations.

Les lots ou actions de l'emprunt polonais, qui, depuis le commencement des troubles en Pologne, avaient subi une baisse considérable, recommencent à prendre faveur depuis qu'on a l'espoir d'y voir l'autorité russe rétablie.

— On dit que les symptômes du choléra se seraient fait remarquer à Presbourg, qui jusqu'ici en était resté intact; il paraît cependant que la contagion perd successivement de son caractère meurtrier primitif. En général on a l'opinion qu'il aurait été facile de préserver la Hongrie, et surtout la ville de Pesth, contre l'épidémie, ou du moins qu'on y aurait pu diminuer ses ravages et la maîtriser bientôt si l'on avait suivi plus exactement les ordonnances des médecins, et montré plus de soumission aux mesures de précaution prescrites par les autorisés.

Ici, à Vienne, on est devenu tant soit peu plus calme et rassuré; on ne discontinuait cependant pas d'établir et d'arranger des hôpitaux dans la ville et les faubourgs, et on choisit à cet effet les maisons les plus vastes et les mieux situées.

On est aussi occupé à transférer la bourse dans un autre local, puisque celui qu'elle a occupé jusqu'ici est jugé trop peu spacieux pour le grand nombre de personnes qui la fréquentent. (*Allg. Zeit.*)

— Depuis mercredi dernier, la cour est établie à Schœnbrunn, mais les communications sont encore parfaitement libres; elles ne seront interrompues que si le choléra se manifeste. Jusqu'à ce moment l'état sanitaire est généralement satisfaisant. Aujourd'hui est arrivée de Zara la nouvelle que le baron de Tomasich, commandant-général de la Dalmatie, est mort. On a aussi reçu de Hongrie des rapports fort tristes sur des excès révoltants commis dans quelques comitats: des scélérats de la plus basse classe en sont les auteurs; ils volent et assassinent. L'empereur, pour répondre aux vœux des autres habitants, a ordonné à divers corps de troupes, et entre autres à la division Bertholett; d'aller à marches forcées rétablir l'ordre dans les comitats.

On annonce de Cracovie, sous la date du 19, que c'est avec peine qu'on lève la *pospolite*; que le général Rosyki, qui est chargé de cette opération, a tout au plus réuni 4,000 hommes: les paysans, occupés de la récolte, refusent de se rendre au rendez-vous. Il s'est formé à Varsovie un fort parti qui veut qu'on traite: on pense qu'il triomphera.

D'après les dernières nouvelles de Bucharest, le choléra diminue. Le cours de nos effets publics a beaucoup fléchi, depuis que le bruit a couru que le gouvernement projetait un nouvel emprunt: il y a quelques jours, on disait qu'on allait mettre en émission une partie des 50,000 actions de la banque retirées précédemment: de là la baisse considérable de ces effets. (*Gazette d'Augsbourg.*)

TURQUIE. — Constantinople, 25 juillet.

Le grand-visir est, avec toutes ses forces, en marche contre le pacha de Scuttari, et a son quartier-général à Alessio. Mustapha-Pacha s'est en conséquence retiré dans sa forteresse, qui déjà est investie par les troupes du grand-seigneur.

Il est parti de Scuttari pour Alessio une députation pour porter au grand-visir la soumission de Scuttari. Le grand-visir avait confié le soin d'en continuer le siège au célèbre Hussein-Pacha, et doit se diriger en personne avec le gros de son armée vers la Bosnie, où l'insurrection paraît devenir plus sérieuse. Le commandement des troupes qui doivent opérer contre les Bosniaques sera donné à Ibrahim-Pacha, et elles se concentreront à Novibazar. Le quartier-général du grand-visir est à Uskub.

— La flotte turque a mis à la voile le 18 juillet, sous le commandement du grand-amiral Halil-Pacha; sa destination est encore inconnue; on dit qu'elle a pris la route d'Alexandrie.

— Les accidens de peste étaient devenus si rares à Constantinople depuis 15 jours, qu'on espérait voir bientôt cesser ce fléau.

ANGLETERRE. — Londres, 1^{er} septembre.

La chambre des communes a voté hier en comité de subsides la somme de 50,000 liv. sterlings, pour frais de couronnement. Le reste des débats parlementaires a offert peu d'intérêt.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

ELECTIONS.

Province de Luxembourg. — *District d'Arlon.* Représentant: M. Nothomb, au premier tour de scrutin.

District de Marche. Représentant: M. Jacques.

Flandre occidentale. — *District d'Ostende.* Représentant: M. Serruys.

District de Furnes. Représentant: M. de Meulenaere, ministre des affaires étrangères.

Nous avons sous les yeux un tableau imprimé, contenant le compte d'administration rendu par le bourgmestre et les échevins de Verviers, pour l'exercice 1830.

Ce travail présente les détails les plus minutieux des recettes et des dépenses de l'année, et des notes explicatives qui peuvent satisfaire les esprits les plus exigeants.

En faisant mention de cette publication, nous rendons la justice due à une administration qui montre au grand jour ses actes et sa gestion, et qui offre ainsi la plus sûre garantie d'ordre et d'économie à ses concitoyens. Nous ne doutons pas que cet exemple louable sera suivi par toutes les administrations communales du royaume.

— Bourse d'Amsterdam du 1^{er} septembre. Les fonds hollandais étaient plus recherchés, et l'argent était moins rare que les jours précédents. On a parlé d'une note pressante que le cabinet anglais doit avoir envoyée au gouvernement français, au sujet du séjour des troupes françaises en Belgique. On a parlé de nouveau d'un partage de la Belgique.

COMMERCE.

PRIX DES HUILES. — Gand 2 septembre.

Colza par tonn., fl. 42 00 ct., de lin par do 45 00 ct.

Lille, 1^{er} septembre

	Graines.		Huiles.		Tourteaux.
Colza.	17	21	74 f.	»	9 50 10
OEillette.	»	»	90	»	»
Id. bon goût.	20	21	94	»	8 » 8 25
Lin.	18	21	82	»	15 » 17
Caméline.	18	20	82	»	9 50 »
Chanvre.	12	»	83	84	9 » »

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS. — Arrivages du 31 août.

Le smack belge *Jonge Johanna*, cap. Douwes, ven. de Londres, chargé de sucre, coton etc. — Du 2 septembre: le brick belge *Josephine*, cap. Moldenhauer, ven. de Liverpool, chargé de sel. Le brick belge *Rubens*, cap. Hamilton, ven. de Liverpool, chargé de sel.

Du 3 septembre. — Le brick norvégien *Vénus*, cap. Hausen, venant de Riga, avec bois.

Le schooner norvégien *Brewcy*, cap. Kirh, venant de Brewcy, avec bois, sortant de quarantaine.

BOURSE DE BRUXELLES, du 2 septembre.

Act. de la Société générale	550	A	lots de Pologne	
2 172 Dette active hollandaise.	35 172	A	5 Certificats de Naples	65 P
2 172 — inscription de la banque.	38	P	5 Emp. de Sicile, 1821.	80
5 Levée de 12 millions	72	A	5 " " 1824.	79 P
2 172 Rente remb.	85 178	P	5 Guehard	64 P
4 172 Act. de la Soc. de commerce			5 Rente perp. à Amst.	42 172 P
5 Métalliques.	80 172	P	5 " de 200 p. à Paris.	47 374 P

BOURSE D'ANVERS, du 3 septembre.

Rente remboursable	85.	P	Rente perp. Esple à Paris.	47 172.
Emprunt de 12 millions	73		" " à Amst.	42 et A
Autriche métalliques	80	P	Anglo-Danois à Londres	62
Lots de 100 fl.			Certificats de Naples	64
" 250 fl.	351	P	Sicile emp de 1821.	79 172 P
Lots de Pologne.	80	P	" " 1824.	79
Guehard 1824.	61	A		

Bourse de Paris, 2 septembre. — Rentes 5 p. 070 au compt., jouiss. du 22 mars 1830, 89 fr. 75 c. — 4 p. 070, 73 fr. 00 c. — Rentes 3 p. 070, jouissance du 22 juin 1830, 59 fr. 00 c. — Act. de la banque, 1522 fr. 00 c. — Certif. Falconnet, 69 fr. 40 c. — Cortes d'Espagne, 10 fr. 00. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 62 fr. 172. — Rente perpétuelle d'Espagne, 47 fr. 178. — Emprunt d'Haïti, 195 fr. 00 c. — Emprunt de France 1831, 90 fr. 00.

Bourse d'Amsterdam, du 29 août. — Dette active, 37; dette diff. 49764; billet de change, 13 172; synd. d'amort., 59.

ANNONCES.

1202.

AVIS.

5300 florins des Pays-Bas à appliquer en rente sur hypothèque.

S'adresser au secrétariat des hospices, à l'hospice St Gilles, à Namur.

1221.

A LOUER.

Un très-beau quartier de maître à composer au gré de l'amateur, à qui l'on cédera la maison entière, s'il le désire. Cette belle et grande maison, située rue de Fer, n° 780, offre, au rez-de-chaussée, deux beaux salons, une place à manger, cabinet, belle et grande cuisine, fournil, buanderie et belles caves, huit chambres à l'étage, cinq chambres mansardes et beaux greniers, une belle et très-grande cour avec remises et écurie pour dix chevaux et deux jolis petits bâtiments détachés.

S'adresser à M. Hock, entrepreneur et propriétaire de ladite maison, y demeurant.

1226. A louer pour entrer en jouissance de suite la belle et spacieuse maison, située Place Lilon, N° 1217, très-beaux salons, deux cuisines, dix-huit places à feu, écurie pour huit chevaux, remise, grand magasin et un bâtiment détaché.

1231.

AVIS.

On informe le public que l'on vient d'établir un magasin de terre-houille et charbon, provenant de la société St-Roch, d'Auvélais. On s'en sert également pour usine, fonderie, brasserie, touraille ou autre consommation.

Les personnes qui voudraient se dispenser de la gêne de faire leur chauffage, on se charge de leur livrer leurs boulets tout faits et à un prix très-modique; on en fournira même une rasière aux personnes qui désireraient éprouver le chauffage.

Ce magasin est établi rue des Brasseurs; s'adresser dans ladite rue, au sieur J. Jacquet, au N° 594; il est chargé d'en faire la vente.

1099.

Emprunt de douze millions de florins.

Les personnes qui désireraient vendre leurs récépissés de paiemens de cet emprunt, peuvent s'adresser au notaire Delvigne, qui est chargé d'en acheter par commission.

1232.

AVIS.

Le public est informé que M. le ministre de la guerre fera adjudger publiquement le 10 de ce mois, à l'hôtel de son ministère, la fourniture des objets suivans pour le service des hôpitaux de l'armée:

- 600 matelas,
- 600 traversins,
- 1000 paillasses,
- 4000 paires de draps de lit.

Le cahier des charges de cette fourniture est déposé dans les bureaux du gouvernement provincial (3^e division). On peut s'y présenter pour en prendre lecture tous les jours de huit heures à midi.